



Benin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Guinée



Guinée-Bissau



Mali



Niger



Togo

**APPEL A CANDIDATURES N° 006_2020/ADM/DG/MBS/NKA
POUR UNE BOURSE DE MASTER 2
EN PRODUCTION ANIMALE OU EN AGRONOMIE**

1. CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Les systèmes de culture pratiqués par les pasteurs et les agropasteurs en Afrique de l'Ouest comportent des assolements ultra-dominés par les céréales (maïs, sorgho, parfois du coton, environ 95% de l'assolement) et les légumineuses ne représentent pas plus de 5% de l'assolement. Ceci pose des problèmes d'alimentation des animaux en saison sèche (car les stocks fourragers sont constitués principalement par des pailles de céréales et de brousse, de faibles valeurs nutritives) mais aussi de gestion de la fertilité des sols.

Les pailles de céréales ou de brousse sont des fourrages, généralement pauvre en azote, riches en parois lignifiées donc très peu digestibles et faiblement appréciées par les ruminants. Leur utilisation comme principale source d'alimentation en saison sèche entraîne un état de sous-nutrition et une baisse de performance de reproduction, de production (laitière, viande), une fragilisation de l'organisme des animaux et constitue un facteur d'émission de méthane entérique. Le problème de l'amélioration de la valeur nutritive des pailles moyennant un traitement chimique a été depuis longtemps pris en compte par les spécialistes de la nutrition animale, et les méthodes de traitement des pailles sont aujourd'hui largement documentées. En revanche, ces techniques sont faiblement adoptées.

Le traitement de la paille à l'urée est une méthode à application facile qui permet d'enrichir les fourrages en azote et de valoriser les quantités importantes de pailles disponibles. Cependant, la réussite du traitement est conditionnée par la maîtrise des facteurs tels que : i) le dosage de l'urée, ii) mais aussi la quantité d'eau nécessaire pour l'hydrolyse de l'urée. Les travaux ayant cherché à définir la quantité d'eau idéale à ajouter sont parfois contradictoires.

2. THEME DU STAGE

Evaluation des techniques de récolte et de conservation des résidus de cultures : effets de différents niveaux d'apport d'eau dans le traitement de la paille à l'urée.

3. OBJECTIFS DU STAGE

Cs stage a pour objectif principal d'évaluer les différentes techniques de collecte et de conservation, et d'utilisation des résidus de cultures. Les objectifs spécifiques sont :

- comprendre la perception des pasteurs et agropasteurs sur les techniques de valorisation des résidus de cultures ;
- tester et de comparer les réponses de différents niveaux d'apport d'eau pour un dosage de 4 kg d'urée pour 100 kg de paille ;
- évaluer les effets des différents traitements à l'urée sur la valeur nutritionnelle des fourrages destinés à l'alimentation des ruminants.

4. DUREE DU STAGE : Six (6) mois à compter du 1^{er} décembre 2020.

5. QUALIFICATIONS REQUISES

- Etre titulaire d'un master 1 en production animale ou en agronomie, un ingénieur d'élevage ou agronomie ou vulgarisation agricole;

- Être inscrit en master 2 production animale, agronomie ou en vulgarisation agricole ;
- Avoir un goût pour le travail expérimental : essais en milieu rural et en station;
- Être familiarisé avec les outils informatiques de bureautique de base (Word, Excel, PowerPoint), internet et d'analyses statistiques usuelles ;
- Avoir une excellente maîtrise du français (parlé et écrit) et une assez bonne maîtrise de l'anglais, et à mesure d'échanger avec les producteurs dans une langue locale;
- Être ressortissant d'un Etat de l'espace CILSS (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Togo, Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad et Cap Vert).

6. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une demande manuscrite adressée à Madame la Directrice Générale du CIRDES, *en précisant votre disponibilité par rapport au stage* ;
- Un *curriculum vitae* ;
- Une copie légalisée du dernier diplôme ;
- Une attestation d'inscription en master 2 en vigueur ;
- Une copie des relevés de notes de la dernière année universitaire ;
- *Une copie des curricula des cours de master 2 visé par l'administration* ;
- Un agrément d'un enseignant-chercheur de rang A en charge de l'encadrement de l'étudiant, qui est spécialisé du domaine ;
- *Deux lettres de recommandation émanant d'autres références que l'encadreur.*

7. CONDITIONS DE TRAVAIL

Le (la) candidat(e) sera basé(e) au CIRDES à Bobo-Dioulasso sous la supervision du point focal CaSSECS, M. Der Dabiré et le Chef USPÆ, Dr Souleymane Sanogo. L'équipe d'encadrement sera constituée de Der Dabiré (CIRDES), Olto Sib (CIRAD), Souleymane Sanogo (CIRDES), Etienne Sodré (INERA), Mame Farma Ndiaye (ISRA), Moustapha Ndiaye (ISRA), Habibou Assouma (CIRAD). Il (elle) sera soumis(e) à la discipline en vigueur au CIRDES. *Il (elle) ne bénéficiera d'aucun frais de voyage*, par contre une allocation mensuelle de 80 000 F CFA est prévue pendant les 6 mois. Ses activités de recherche seront entièrement prises en charge. Les allocations mensuelles, les frais de fonctionnement relatifs aux activités de recherche et l'assurance de l'étudiant(e) sont les seuls financements pris en charge par le projet CaSSECS. Des facilités de travail seront mises à la disposition du (de la) candidat(e) retenu(e).

8. DATE LIMITE DE DEPOT

Les dossiers doivent parvenir **en version physique ou électronique** au plus tard le **22 novembre 2020**, délai de rigueur à l'adresse suivante :

Pour la version physique à l'adresse :

Centre International de Recherche Développement sur l'Elevage en zone Subhumide

01 BP.454 Bobo-Dioulasso 01- Burkina Faso

Fax : (226)20 97 23 20

Pour la version électronique à l'adresse : dgcirdes@cirdes.org

NB : Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Dr Martin Bienvenu SOMDA, Responsable du service de la Formation-Documentation du CIRDES, e-mail : somdabienvenu@yahoo.fr.

Les candidatures féminines sont encouragées



Bobo-Dioulasso, le 21 octobre 2020

La Directrice Générale

Dr Valentine C. YAPI-GNAORE
Directeur de recherches